



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

MenneCY, le 10 Avril 2009

Veillez trouver ci-jointe, une révision du compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 Février 2009 incluant diverses corrections.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

Le Président

Le Trésorier

10/04/2009



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

**COMPTE RENDU
de l'ASSEMBLEE GENERALE
du 9 Février 2009
AFUL les LYS – Exercice 2008**

Mr Stéphane Girardeau, Président de l'AFUL déclare la séance ouverte à 17h30.
75 propriétaires sont présents ou représentés ; le quorum (69) ainsi atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

Le président remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour.



1. Espace Verts

La parole est donnée à Mme Catherine MARTEAU et Mr André FAURE, chargés des espaces verts.

Suivi du contrat espaces verts en 2008

La société **Fuschia Paysage** est toujours le prestataire pour l'entretien des espaces verts. 9 tontes seulement ont été réalisées en raison de l'été humide (impossibilité de tondre trop souvent l'herbe mouillée).

Des rappels ont cependant été nécessaires.

Tous les autres travaux prévus dans le cahier des charges ont été exécutés.

Travaux supplémentaires réalisés en 2008 (dans le cadre de l'amélioration des espaces verts)

- Réaménagement de bosquets dans la coulée verte et place de Rouen,
- Enlèvement des vieux tamaris,
- Nivellement des bosquets,
- Plantation d'arbustes,
- Ré-engazonnement,
- Réaménagement d'une cavité dans la coulée verte,
- Enlèvement d'une souche de Frêne,
- Remise en état.

A l'automne, sur demande du Comité, taille sévère des deux bosquets Avenue de Neufville afin de maîtriser l'ensemble des arbustes.

Travaux prévisionnels pour 2009 (dans le cadre de l'amélioration des espaces verts)

- **JANVIER** Fin du ramassage des feuilles,
- **FEVRIER** Bêchage des massifs,
- **MARS** Traitement anti-germinatif, traitement mousse et engrais,
- **AVRIL** Tonte,
- **MAI** Tonte,
- **JUIN** Traitement sélectif gazon,
- **JUILLET** Tonte, taille de quelques sujets après floraison,
- **AOUT** Tonte,
- **SEPTEMBRE** Taille des massifs, tonte,
- **OCTOBRE** Taille des massifs, tonte,
- **NOVEMBRE** Tonte, ramassage des feuilles
- **DECEMBRE** Tonte, ramassage des feuilles



Travaux prévisionnels hors contrat 2009

Place de Rouen :

- Retrait de deux marronniers pour le bon développement des plantations proches,
- Plantation d'un Albizzia julibrissin.

Coulée verte :

- Plantation de 5 Cornouillers,
- Reprise complète du massif au milieu de la coulée verte.

Avenue de Neuville :

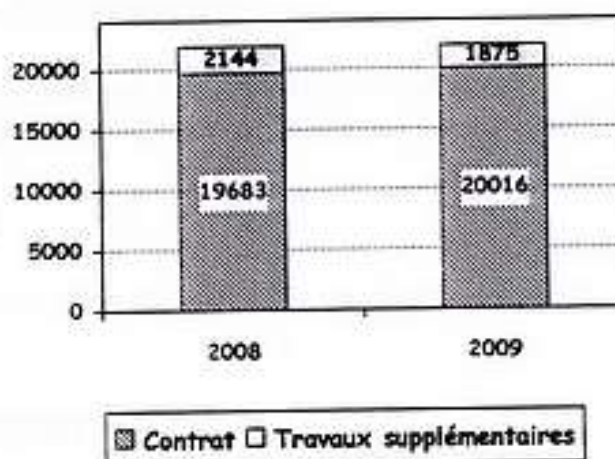
- Retrait des rosiers fatigués, plantation, mise en gazon.

Coûts prévisionnels 2009

- Contrat **20 016 €**
- Travaux supplémentaires **1 875 €**

Synthèse des charges annuelles d'entretien des espaces verts de 2009 vs 2008

Evolution 2008 / 2009





Questions et remarques émises en séance :

- La question de la pertinence de la tonte et du taillage des arbres en Juillet est posée : certaines essences nécessitent en effet d'être taillées en été (les tontes éventuelles se feront bien entendu si le gazon a suffisamment poussé).
- Demande pour insérer le contrat de Fuschia Paysage à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale

2. Règlement

La parole est donnée à Mr Hugues WACHE / Mr Philipp de WITT, chargés du contrôle de l'application du règlement.

Il est rappelé que le règlement en vigueur est à respecter pour entretenir notre cadre de vie ; les membres du bureau sont bénévoles et à ce titre, il est dommageable que les actions qu'ils doivent mener pour faire respecter les obligations des membres aient quelques fois des impacts à leur insu sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins.

Il est rappelé :

- **Horaires de tonte et autres bricolages bruyants :**

Ils sont régis par le règlement de l'AFUL Les LYS d'une part, et par l'Arrêté Municipal portant réglementation contre le bruit d'autre part :

- **9h à 12h et 14h à 18h en semaine**
- **10h à 12h les Dimanches et jours fériés**

- **Déchets Verts :**

Les sacs de déchets verts doivent être sortis au dernier moment, la veille au soir, avant leur ramassage.

- **Taillage des haies :**

Les haies doivent être taillées régulièrement ; celles donnant sur la voie publique sont particulièrement à surveiller car pouvant provoquer des gênes ou accidents pouvant entraîner la responsabilité du propriétaire.



- **Travaux divers :**

Dans le doute, demander au préalable l'autorisation à l'AFUL avant de commencer des travaux conséquents afin de valider les obligations à respecter et éviter les poursuites légales en cas de non respect de celles-ci.

Des exemples photographiques sont présentés et commentés par Mr WACHE.

- **Remarques générales :**

La parole est donnée à Mr Stéphane Girardeau.

Une remarque indique que la composition du Comité n'a pas été communiquée ; Mr Girardeau assume l'entière responsabilité de ce manque de communication.

Il est précisé qu'après la démission de Mme Dogniaux, l'AFUL n'avait plus de comité syndical faute de volontaires et les efforts ont été concentrés sur la recherche de nouveaux membres afin d'en constituer un nouveau.

Le nouveau Comité en place s'est alors concentré sur les problèmes urgents et n'a effectivement pas communiqué sa nouvelle composition.

Ventes 2008

Les départs de l'AFUL en 2008 sont au nombre de 4 :

- STEIN Alexandre
- GARNIER Patrice
- O'REILLY Hugues
- TABARY Laurent

PLU / ZPPAUP

La mairie a décidé de consulter les 7 AFULs sur la pertinence de la mise en place d'une ZPPAUP sur l'espace Levitt comme il est d'actualité pour le centre ville de Mennechy. Les 7 AFULs ont donné leur accord pour participer aux différentes réunions concernant le centre ville en attendant de se prononcer pour le village Levitt.

Le PLU actuel est en cours de révision et une version définitive est prévue pour 2010.



SIARCE

A titre d'information, il est précisé qu'un groupe de travail est formé comprenant les 7 AFULS et un représentant de la mairie (AM Dougniaux).

Sécurité / Vitesse

Mr DUGOIN a été informé du problème de la vitesse excessive sur l'avenue de Neuville et de la dangerosité du carrefour de cette avenue avec la rue de Gien, rue dont la priorité à droite n'est pas respectée. Mr Girardeau a rencontré Monsieur le Maire pour envisager les différentes solutions techniques. Une prochaine réunion est à venir.

Maison BLANCHET / DESPRES

Le Comité a autorisé Mr Jean-Jacques BERLIE aidé de Mme HILION à reprendre le dossier de la maison Blanchet et à contacter les avocats pour trouver une solution rapide ; les représentants légaux sont identifiés et une assignation en justice est envisagée pour conduire à la vente de la maison.

Internet

La Mairie est consciente de l'absence ou du très mauvais débit/accès internet sur la partie sud du village Levitt ; un groupe de travail est constitué et dirigé par Mr FERRE (Mr Girardeau s'est proposé pour y participer); une solution technique est possible pour la fin de l'année 2009 par la mise en place d'un NRA-ZO au sein de l'AFUL.

Le comité travaille sur la construction d'un site internet propre à l'AFUL ; ce projet est mené par Mr André Faure. Le site web a l'adresse suivante : aful-leslys-mennecy.org

Déchets / CCVE

Il est précisé le statut actuel de la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères pour les membres des AFULS, la gestion des déchets étant assurée par la CCVE. Il est prévu à l'horizon 2010 de passer en Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères avec pour conséquence sur la structure des coûts pour les membres:

- Partie fixe
- Partie variable en fonction du poids



L'assemblée réagit vivement et négativement sur ce mode de calcul faisant référence à l'augmentation continue des impôts et taxes locaux déjà importants.

Il est également mentionné que le transfert de la collecte des déchets verts à la CCVE aura pour conséquence le paiement des sacs (1€). L'ensemble de l'assemblée réagit très vivement à cette remarque ; des commentaires font mention des obligations faites aux membres pour l'entretien des jardins (règlement+budget) qui participent déjà pour beaucoup à l'image de Mennechy sans qu'il soit nécessaire d'en augmenter le poids financier.

Règlement

Mr Girardeau évoque l'idée d'une concertation avec les membres pour une actualisation du règlement prenant en compte notamment, la possibilité de faire face aux obligations écologiques en matière d'isolation, d'énergie solaire ou autre chapitre du règlement pouvant être amélioré. Des remarques sont émises sur la nécessité de modifier dans un premier temps les statuts ; cette faisabilité juridique devra être réexaminée.

3. Réalisation budget 2008

La parole est donnée à Mr Christian Hay, Trésorier.

Pour tous les postes la réalisation 2008 est inférieure aux prévisions qui avaient été déterminées à partir des dépenses 2007. Les principaux points que l'on peut noter :

- Les frais de bureau sont inférieurs de 130 € par rapport aux prévisions.
- Une recette exceptionnelle de 300 € a été versée par la société cine tv en dédommagement de la gêne occasionnée par la réalisation de son film dans les rues de l'AFUL.
- Des produits financiers en forte augmentation : 276.41 €
- L'ensemble des cotisations dues par Blanchet/Despres à fin 2008 s'élèvent à 2577.53 €

Le bilan montre un gain de 1080,96€



BILAN EXERCICE 2008

Cotisations dues	2577,53
Société Générale	
Compte courant	4418,93
Compte livret	7485,31
Totaux	14481,77

Report à nouveau	8540,81
Fournisseur Fuschia	4860,00
résultat gain	1080,96

Totaux	14481,77
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2008

Eaux	58,44
Frais de bureau	699,01
Entretien espaces verts	19683,00
Amélioration espaces verts	2144,00
Assurances	641,00
Taxe foncière	750,00
Résultat gain	1080,96
Totaux	25056,41

Cotisations	24480,00
Produits financiers	276,41
Gains exceptionnels	300,00

Totaux	25056,41
---------------	-----------------

Vote du QUITUS

Le quitus est approuvé à la majorité.
2 personnes ont voté contre.

4. Budget prévisionnel 2009

PREVISIONNEL 2009

Eau	65,00
Frais de bureau	830,00
Entretien Espaces verts	20016,00
Amélioration Espaces verts	1875,00
Assurances	650,00
Taxe foncière	750,00
Avocat	500,00

Totaux	24686,00
---------------	-----------------

Cotisations	24480,00
Produits financiers	206,00

Totaux	24686,00
---------------	-----------------



Un budget de 1875 € est prévu pour des travaux d'abattage et de plantations dont la réalisation est nécessaire pour améliorer nos espaces verts.

Par contre le contrat d'entretien permanent des espaces verts, qui représentera 81% du budget global, n'est lui qu'en augmentation de seulement 1.017% à 20016 € (1675 € par mois à partir d'avril 2009).

On notera que les espaces verts constituent la principale dépense du budget de notre AFUL avec près de 88 % du budget global prévu en 2009.

Nous prévoyons des dépenses d'avocat de 500 € pour l'affaire Blanchet - Despres

La réserve financière permet non seulement de pouvoir faire face à des dépenses imprévues, mais également d'avoir un fond de roulement suffisant, entre autre pour permettre de régler les dépenses d'espaces verts pendant le premier trimestre en attendant les premières cotisations.

Le budget 2009 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Règlement des cotisations

Comme indiqué dans la convocation, les cotisations sont à régler suivant l'échéancier suivant :

Soit en un seul versement de 180€ le 31 Mai 2009 au plus tard

Soit en deux versements :

- Un premier versement de 90€ le 15 Mars 2009 au plus tard
- Un deuxième versement de 90€ le 31 Août 2009 au plus tard

Il est rappelé que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

5. Renouvellement du bureau

Madame Yollande FOUBERT a décidé de ne plus se représenter ; après 26 années de participation au bureau de l'AFUL et un travail remarquable accompli pendant tout ce temps, le bureau tient particulièrement à la remercier chaleureusement.

Un appel à candidature a été effectué.

Madame MULLER, Monsieur BERLIE et Monsieur LEA nous font l'honneur de présenter leur candidature.

Monsieur LEA est élu à la majorité, Monsieur BERLIE est élu à l'unanimité moins 2 voix.
Le nombre de membres étant atteint la candidature de Mme Muller n'est pas retenue.



Après délibération du Comité réuni le 15 février 2009 et révision au cours de la réunion du 8 avril dernier, le Comité est constitué de la façon suivante :

FONCTION	Prénom et nom	Contact
Président	Mr Stéphane GIRARDEAU	
Vice-président	Mr Hugues WACHE	
Trésorier	Mr Christian HAY	
Trésorier Adjoint	Mr André FAURE	
Secrétaire	Mr Jacques MENATORY	
Adjoint Secrétaire	Mr Jean-Louis LEA	
Responsable règlement	Mr Hugues WACHE	
Adjoint au responsable règlement	Mr Philip de WITT	
Responsable espace vert	Mme Catherine MARTEAU	
Adjoint au responsable espace vert	Mr André FAURE	
Responsables relation et dossiers communs Mairie	Mr Jean-Louis LEA Mr Jacques MENATORY	
Responsable des dossiers juridiques	Mr Jean Jacques BERLIE	

Madame Françoise MULLER a proposé son aide et c'est avec plaisir que nous l'acceptons ; elle travaillera entre autre avec Mr BERLIE sur le dossier de la maison BLANCHET DESPRES.

Le Président

Le Trésorier